

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Numéro d'identification : AA2017002

LOCATION/MAINTENANCE DE SYSTEMES D'AFFRANCHISSEMENT ET DE LOCATION DU COURRIER

Avis publié le : 21/02/2017
Réception des offres le : 14/03/2017

A TRAVAUX B FOURNITURES C SERVICES

1	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
2	Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
3	Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
4	Identification du pouvoir adjudicateur : <input checked="" type="checkbox"/> 5 Etablissement public national
5	Activité principale du pouvoir adjudicateur : <input checked="" type="checkbox"/> 10 Education
6	Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
7	Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur: 1) Nom de l'organisme : Université Jean Monnet- Direction des Services Financiers 2) Correspondant : Service Achats et marchés Publics- Mme ASTERNAUD 3) Adresse : 10, rue Tréfilerie - CS 82301 4) Code postal : 42023 5) Ville : Saint-Etienne cedex 2 7) Téléphone : 04 69 66 11 30 9) Télécopieur : 04 77 42 17 99 10) Courriel : Marches.publics@univ-st-etienne.fr 11) Adresse internet (URL) : http://www.univ-st-etienne.fr
8	Objet du marché : 1 <u>Objet du marché</u> : LOCATION MAINTENANCE DE SYSTEMES D'AFFRANCHISSEMENT ET DE GESTION DU COURRIER

2 Type de marché de travaux :

exécution, conception-réalisations

3 Type de marché de fourniture :

achat, location, crédit-bail, location-vente

4 Type de marché de service : oui non

5 Nomenclature CPV : 30131400-0

6 Objets complémentaires : non concerné

Code Nacres : FA.11

9 Lieux d'exécution et de livraison :

1 Lieu d'exécution (pour avis d'appel de Travaux) : non concerné

2 Lieu de livraison (pour avis d'appel Fourniture ou Service) :

Maison de l'Université

Service courrier (Rdc)

10, rue Tréfilerie - CS 82301

42023 Saint-Etienne cedex 2

IUT de Roanne :

20 Avenue de Paris

42334 Roanne Cedex

10 L'avis concerne : 1 un marché public

Le dossier de consultation comprend :

- L'avis d'appel public à la concurrence
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- l'Annexe 1 - Bordereau de prix,
- l'Annexe 2 – Modalités d'exécution de la prestation

11 Informations sur l'accord-cadre (le cas échéant) : Non concerné.

12 Caractéristiques principales :

Le présent avis d'appel porte sur la location et la maintenance de machines à affranchir pour les sites de la Maison de l'Université et de l'IUT de Roanne.

La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) ci-joint en annexe.

La date de livraison souhaitée est le 28 avril 2017 (pour avis d'appel Fourniture ou Service) :

Les équipements seront livrés pour une mise en service effective à compter du **2 mai 2017**.

Visite : oui non

Une visite facultative des locaux est possible - demande à adresser à l'attention de :

ghislaine.gauthier@univ-st-etienne.fr, pour le site de la Maison de l'Université
julio.rubio@univ-st-etienne.fr, pour l'IUT de ROANNE.

Quantités (pour avis d'appel Fournitures et Services) : 2 machines à affranchir

Garantie : le matériel devra être garanti pendant 12 mois au minimum à compter de la date d'admission dudit matériel. Cette garantie devra couvrir les pièces, main d'œuvre et frais de déplacement.

1 Nature et étendue (pour avis d'appel Travaux) : Non concerné.

Tout achat réalisé par l'Université est réglementé par les Conditions Générales de Réalisation disponibles sur www.univ-st-etienne.fr. L'application du bon de commande implique de plein droit l'acceptation de ces conditions.

2 Prestations supplémentaires éventuelles (description concernant les achats complémentaires) :
Non concerné.

3 S'il est connu, calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :
Non concerné.

4 Acceptation des variantes : oui non
Pour les marchés publics passés selon une procédure adaptée, les variantes sont autorisées sauf mention contraire dans les documents de la consultation.

Négociation :
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres reçues. A ce titre, il peut également attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

:13 Prestations divisées en lots : oui non

14 Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché est passé pour une durée de 2 ans à compter du 2 mai 2017 jusqu'au 01 mai 2019. Il sera reconduit tacitement pour une durée de 2 ans une fois, sauf dénonciation par l'université formalisée par courrier recommandé adressé au titulaire trois mois avant l'échéance de la première période.

Les équipements seront livrés pour une mise en service effective à compter du 2 mai 2017.

15 Conditions relatives au marché :

1 Cautionnement et garantie exigés : sans objet.

2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Paiement : virement administratif.

Délai : 30 jours.

Intérêts moratoires : suivant Décret 2013-269 du 29/03/2013.

3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques

	<p><u>attributaires du marché (le cas échéant)</u> : sans objet.</p> <p>4 <u>Autres conditions particulières (le cas échéant)</u> : sans objet.</p> <p>5 <u>Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément du français</u> : Non concerné.</p>
16	<p>Conditions de participation :</p> <p>1 <u>Situation juridique</u> (références requises) : Ne pas faire l'objet d'une interdiction de soumissionner suivant art. 48 de l'Ordonnance du 23/07/2015.</p> <p>2 <u>Capacité économique et financières</u> (références requises/niveaux spécifiques minimaux exigés) : cf. ci-dessus.</p> <p>3 <u>Référence professionnelle et capacité technique</u> : références requises et niveaux spécifiques minimaux exigés.</p> <p>Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté – elle devra contenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > l'offre technique et financière complémentaire détaillée du candidat, comprenant au minimum une description des matériels proposés, une documentation concernant l'organisation du service après-vente. > Le Cahier des Clauses Techniques Particulières complété et signé > l'Annexe 1 "Bordereau de prix, complétée et signée > l'Annexe 2 "Modalités d'exécution de la prestation" complétée et signée > tout élément nécessaire à la compréhension de l'offre <p><u>Au stade de l'attribution</u> du marché avant notification, les pièces administratives suivantes (datant de moins de 6 mois) à sont à produire :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Kbis ou équivalent > attestations fiscales > attestations sociales > attestation d'assurance
17	<p>Conditions de participation à un système de qualification (le cas échéant) : Non concerné.</p>
18	<p>Marché réservé à des ateliers protégés : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p>
19	<p>Nombre de candidats (dans le cas d'une procédure restreinte, négociée ou de dialogue compétitif) : Non concerné.</p>
20	<p>Critères d'attribution :</p> <p>Dans le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, il sera tenu compte en fonction, des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :</p> <ul style="list-style-type: none"> > 1 Valeur technique (performances des équipements, services proposés,...) > 2 Simplicité technique (modularité, ergonomie,...) > 3 Prix
21	<p>Une enchère électronique sera effectuée : non concerné.</p>

22	Procédures : Type de procédure : 7 <input checked="" type="checkbox"/> procédure adaptée									
23	Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier en cas de dialogue compétitif ou de procédure négociée : non concerné.									
24	Délai d'urgence-justification : non concerné									
25	Publications communautaires relatives à la même consultation : non concerné.									
26	Conditions de délai : 1 <u>Date limite de réception des candidatures</u> : non concerné. 2 <u>Date limite de réception des offres</u> : 14/03/2017 à 16 h00 Les offres sont à transmettre sous plis papier à l'acheteur indiqué section 7. 3 <u>Procédure restreinte, négociée ou dialogue compétitif</u> : non concerné. 4 <u>Délai minimum de validité des offres</u> : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.									
.27	Renseignements complémentaires 1 <u>Numéro de référence attribué au marché (cadre réservé au SAMP)</u> : <table border="1" data-bbox="679 1122 1161 1160"> <tr> <td>A</td> <td>A</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> </table> 2 <u>Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours, d'un marché de conception/réalisation ou d'un dialogue compétitif</u> : non concerné. 3 <u>Récompenses et jury</u> : non concerné. 4 <u>Le marché de services faisant suite au concours devra-t-il être attribué au lauréat ou à l'un des lauréats du concours ?</u> Non concerné. 5 <u>Autres informations</u> (ne faisant partie d'aucune autre rubrique) : Non concerné.	A	A	2	0	1	7	0	0	2
A	A	2	0	1	7	0	0	2		
28	Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : 1 Nom de l'organisme : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON 2 Adresse : Palais des Juridictions Administratives, 184 rue Duguesclin 3 Code postal : 69433 4 Ville : Lyon cedex 03 5 Pays : France 6 Téléphone : 04 78 14 10 10 7 Poste : non concerné 8 Télécopieur : 04 78 14 10 10 9 Courriel : non concerné 10 Adresse internet (url) : www.conseil-etat.fr/ta/lyon/index.html									

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Un référé précontractuel peut être introduit sans délai avant la signature du contrat avec le candidat retenu (article L551-1 du Code de Justice Administrative). Un référé contractuel est possible au titre des articles L551-13 à 551-23 du Code de Justice Administrative. Délai de contestation de la décision d'attribution devant le tribunal administratif compétent : 2 mois (art. R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).

29 **Date d'envoi du présent avis à la publication :**

Le 21/02/2017

